

## ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL SAINT-PANCRASSE





## EDITO

Le patrimoine bâti est une formidable richesse en Chartreuse. Il est gardien de la mémoire collective de notre territoire et de son histoire, et est à ce titre créateur de lien social chez les habitants du massif.

Le patrimoine peut également être une source de développement économique local si il est mis en valeur. En effet, nous savons aujourd'hui que les territoires de moyenne montagne comme le notre doivent diversifier leur offre touristique si ils souhaitent maintenir une activité en bonne santé. Or il existe un véritable engouement pour un tourisme culturel, notamment depuis les années 90, et la Chartreuse possède tous les atouts pour attirer ces visiteurs : un environnement et des paysages de qualité ainsi qu'un patrimoine bâti traditionnel. Ces richesses sont toutefois souvent méconnues, diffuses et peu valorisées.

Notre objectif est simple, mais fondamental pour l'avenir de notre territoire : évaluer les ressources, les caractéristiques et l'état de notre patrimoine rural, mais aussi religieux, industriel, archéologique et public.

Sous l'impulsion de Roger Caracache, vice-président en charge du dossier, et avec tous les élus du Parc naturel régional de Chartreuse, nous avons ainsi souhaité créer un outil qui soit à la disposition des collectivités locales, associations et particuliers du massif pour les aider à construire leur politique patrimoniale et à développer des projets pédagogiques et touristiques mettant en valeur leur patrimoine.

La Présidente du Parc

Eliane GIRAUD

## AVANT-PROPOS

C'est avec plaisir que le service du Patrimoine Culturel du Conseil Général de l'Isère s'associe à la présentation des résultats de cette nouvelle étape du recensement du patrimoine de Chartreuse, initié en septembre 2003. Plaisir de saluer la belle expérience de connaissance dans laquelle s'est engagé le Parc naturel régional de Chartreuse et de voir aboutir un projet longuement mûri et déjà souhaité il y a plus de dix ans lors de la préfiguration du Parc. Plaisir enfin qu'un des plus attachants territoires du département, haut lieu de mémoire et d'histoire, dévoile plus largement l'importance et la diversité de son patrimoine.

Bien que les missions de connaissance, préservation et valorisation du patrimoine bâti figurent en bonne place dans les chartes de nombreux parcs, c'est la première fois en Rhône-Alpes qu'un de ceux-ci réalise « un état des lieux » de son patrimoine, toutes périodes et tous thèmes confondus. La nouvelle charte qui accompagne le renouvellement de classement du Parc depuis avril 2008 et pour les onze années qui viennent réaffirme cette intention à travers l'objectif de valorisation et de protection des patrimoines.

Connaître c'est déjà protéger, et cela est particulièrement vrai pour le patrimoine en milieu rural où d'innombrables ensembles, édifices et objets composent un cadre de vie particulièrement riche et... fragile. Le Parc de Chartreuse l'a compris qui, avant d'entreprendre des opérations de restauration ou de mise en valeur, avant de définir sa politique patrimoniale, a lancé cette démarche de connaissance.

Cette importante opération programmée sur plusieurs années a déjà couvert depuis 2003 sur le territoire du Parc, à la fois en Isère et en Savoie, quatre grands secteurs : balcon sud, Chartreuse-Guiers, Mont-Beauvoir et vallée des Entremonts. Les résultats qui nous sont présentés aujourd'hui concernent le secteur des Petites Roches et ont mobilisé, comme sur les secteurs précédents, deux chargées de mission du Parc, Christine Penon et Emmanuelle Vin. Au sein du service du Patrimoine Culturel du Conseil général de l'Isère, Aude Jonquières, architecte, Pierre-Yves Carron, dessinateur, et Ghislaine Girard, chargée de documentation, ont apporté ponctuellement leur soutien.

L'objectif de ce travail n'est pas de constituer un savoir historique exhaustif sur le territoire, entreprise qui requiert d'autres compétences et d'autres méthodes, mais plutôt, partant de la réalité d'aujourd'hui, de quadriller et visiter le territoire de chaque commune afin d'identifier, repérer, enregistrer les principaux témoignages, vestiges et bâtiments laissés au cours des siècles par les hommes qui ont vécu et travaillé là. Du site de l'Aulp du Seuil à la construction des sanatoriums au début du XXe siècle, en passant par les haberts et autres bâtiments d'alpage, c'est un peu de la vie des

habitants de ce territoire de Chartreuse qui, par petites touches, se dessine dans ces rapports d'étude. Quelle que soit la qualité de ce travail, son intérêt réside surtout dans l'utilisation qui saura en être faite afin que chacun - élu, association, habitant - en tire le meilleur parti. En effet, cette base de connaissance ne trouvera sa justification pleine et entière qu'en étant le point de départ d'actions en matière d'urbanisme, de protection, de restauration, d'animation et de valorisation. Les dépliants de présentation du patrimoine de Chartreuse réalisés sur les premiers secteurs constituent un premier outil de valorisation de ce travail, lequel trouve aussi une riche application dans le domaine de l'animation scolaire. Au moment où se mettent en place les PLU (plans locaux d'urbanisme), cet inventaire est également un outil précieux pour les conseils municipaux et les bureaux d'étude en charge de l'élaboration de ces documents.

Autre destinataire évident de ces données, la population locale, vers laquelle une politique d'animation et de communication pourrait être mise en place. Les moyens ne manquent pas pour partager ces résultats avec le public le plus large, que ce soit par l'édition d'ouvrages attractifs bien documentés et illustrés, par la réalisation de cartes avec des itinéraires thématiques, de dépliants, de panneaux explicatifs sur les sites les plus marquants. On peut aussi imaginer un outil multimédia avec la mise en place de bornes dans les lieux recevant du public ou l'édition de cédéroms... Ce que le Parc naturel régional de Chartreuse a déjà fait sur d'autres secteurs avec une grande efficacité.

C'est seulement par la réussite de cette mobilisation autour de cette opération que ce travail prendra tout son sens et que le patrimoine trouvera naturellement sa place au cœur des questions fondamentales qui se posent aujourd'hui – et particulièrement en Chartreuse – dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement durable : comment forger une identité régionale, comment préserver la qualité des paysages et du cadre de vie alors que la pression foncière ne cesse d'augmenter, comment miser sur un développement culturel et touristique de qualité, enfin comment transmettre et pérenniser le patrimoine dont nous avons hérité ?

Anne Cayol-Gerin

Responsable du service Patrimoine Culturel

# METHODOLOGIE

La démarche suivie pour établir cet état des lieux du patrimoine s'appuie sur une méthode définie en concertation avec les Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de la Savoie et mise en œuvre par deux chargées de mission du Parc naturel régional de Chartreuse qualifiées en histoire de l'art et en architecture.

Une première étape de recherche documentaire et bibliographique est réalisée auprès des Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de Savoie, dans les fonds iconographiques du Musée Dauphinois et du Musée Savoisien, ainsi qu'aux Archives Départementales (N.B : les recherches aux archives sont limitées à la récolte de cartes anciennes, cette étude n'ayant pas pour objectif d'être exhaustive).

La deuxième étape s'effectue sur le terrain.

Le document de référence est alors le cadastre actuel, fourni par les mairies. Il indique les parcelles bâties sur chaque commune. Celles-ci font toutes l'objet d'une visite (si les conditions d'accès le permettent) lors de laquelle sont recensés les éléments patrimoniaux qui présentent un intérêt particulier (représentativité du patrimoine local, conservation remarquable, rareté, risque de disparition en raison du mauvais état sanitaire...). Les rencontres avec des personnes ressources et des propriétaires offrent ici de précieux renseignements sur leur histoire.

Le cadastre permet également de récolter les noms de lieux-dits d'implantation des bâtiments qui sont ensuite reportés sur la fiche descriptive (N.B : des différences sont à noter avec les noms de lieux-dits figurant sur la carte IGN).

L'étape finale est celle du traitement des données.

Un rapport est rédigé pour chaque commune. Il se compose d'une fiche par élément recensé, d'une synthèse et de cartes des principales unités architecturales que l'on retrouve sur chaque commune. Il est accompagné des références documentaires d'où sont issus les commentaires d'ordre historique (nous prenons uniquement en compte les sources vérifiables), d'une chronologie et d'un glossaire visant à faciliter la compréhension des fiches.

Il est important de noter que les datations (lorsqu'elles sont possibles) ne fournissent que des indications sur la période (le plus souvent sur le siècle) au vu des caractéristiques de l'élément ainsi que de l'analyse et de la comparaison des différents cadastres et plans. Nous appliquons ici un principe de prudence.



*Saint-Pancrasse et la Dent de Crolles – extrait de "GEOL-ALP" (<http://www.geol-alp.com>) / Maurice GIDON 1998-2006*

## Territoire et paysage

Le plateau de Saint-Pancrasse, situé sur la banquette tithonique (bande de falaises calcaires couronnée par une corniche) de la bordure orientale du massif de Chartreuse, surplombe et domine la vallée du Grésivaudan et le cours de l'Isère.

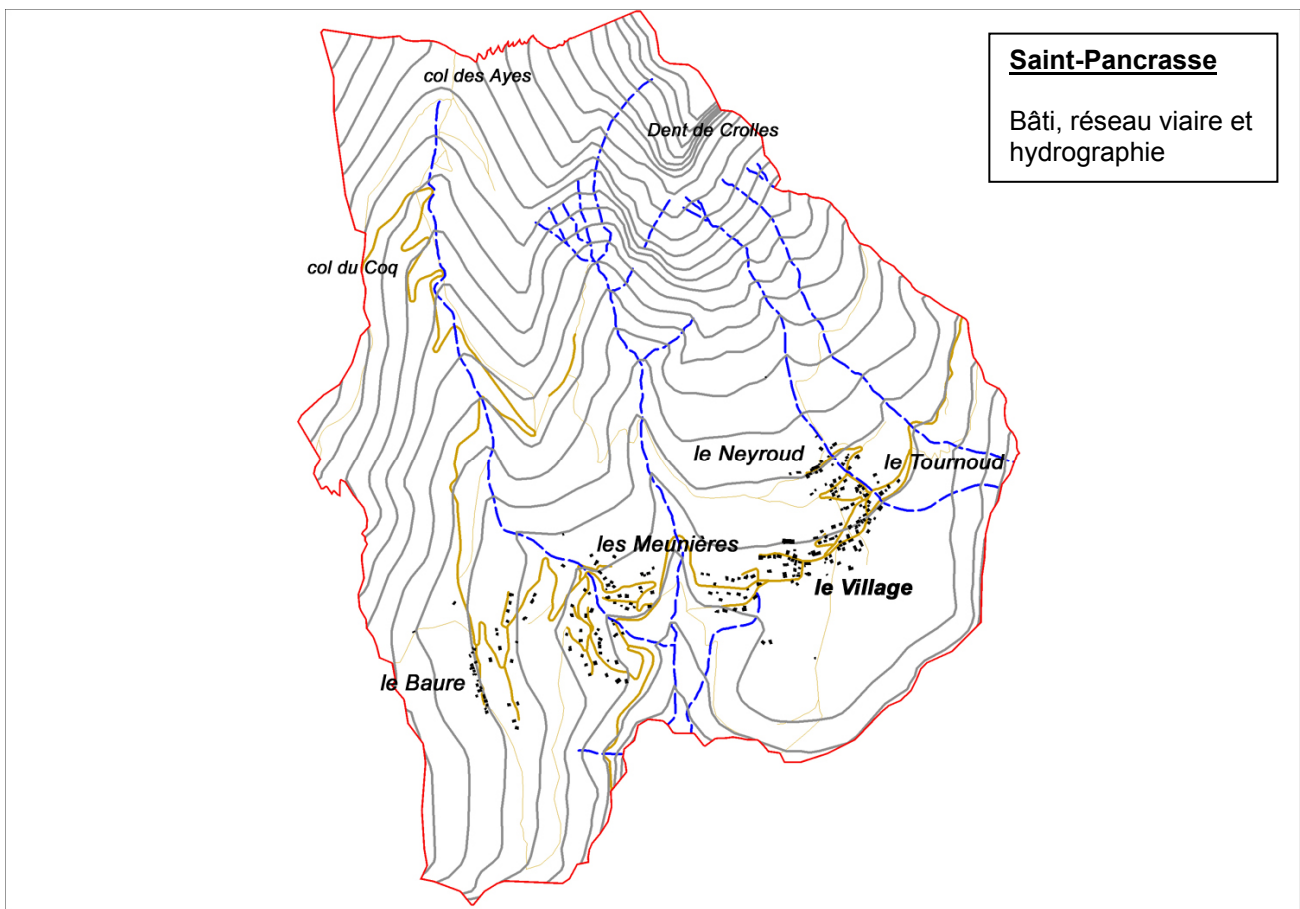
Saint-Pancrasse, village le plus au sud du plateau des Petites-Roches, est dominé par la Dent de Crolles, deuxième plus haut sommet de Chartreuse, culminant à 2062 m.

La commune est occupée dans sa partie inférieure, par un relief en pentes douces orientées sud-nord pour la moitié la plus méridionale du territoire (terminaison du plateau se relevant en conque) et ouest-est pour la moitié septentrionale.

C'est là que se sont installés les groupements bâtis, sur ces terrains de faible pente à l'environnement dégagé, bénéficiant d'une exposition idéale et d'une vue imprenable sur la chaîne de Belledonne, mais aussi sur la gorge du Manival, depuis le promontoire de Château Nardent ou des abords du Bec Charvet sous le col du Coq.

Dans les étages supérieurs de la commune, les pentes deviennent abruptes en direction de la Dent de Crolles, occupées par une couverture forestière dense jusqu'à la base du rocher.

Saint-Pancrasse partage les limites de son territoire avec Bernin au sud, Saint-Nazaire-les-Eymes à l'ouest, Saint-Pierre-de-Chartreuse à l'ouest et au nord, Crolles au sud-est et Saint-Hilaire au nord-est.



Le relief est très contrasté sur le territoire : aux pentes abruptes de la Dent de Crolles répondent de larges terrains en replat ou de faible pente où se sont établis les hameaux, dans la zone méridionale de la commune.

Le ruisseau de la Gorgette creuse un important sillon délimitant un changement d'inclinaison des terrains de part et d'autre du cours d'eau.

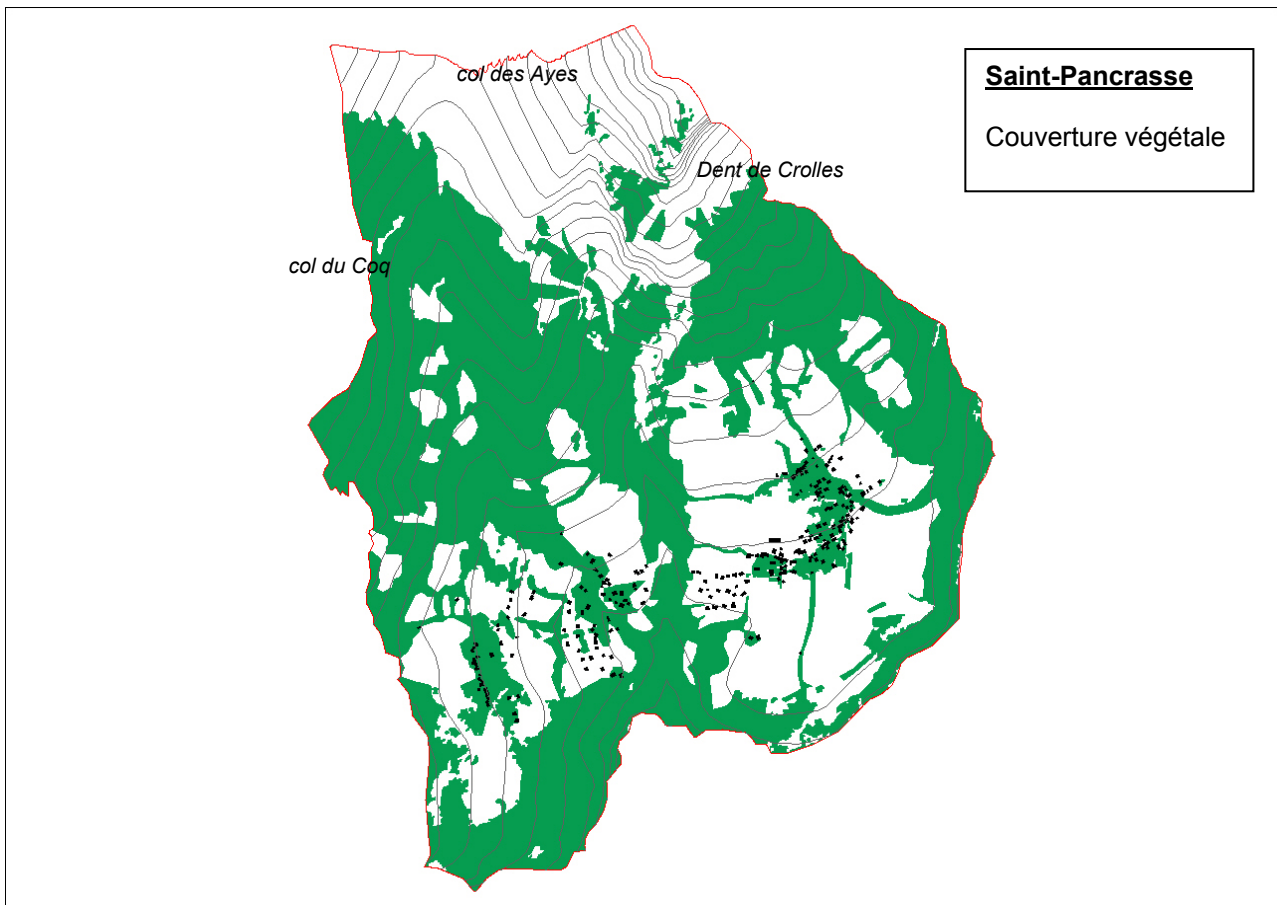
Les accès et les voies de communication escarpés ont longtemps laissé le village dans une position de relatif isolement, à l'exception de liens réguliers et faciles avec la commune voisine de Saint-Hilaire. En effet, seuls quelques chemins ardu permettaient des contacts avec les secteurs de plaine ou de l'intérieur du massif, par lesquels transitaient

hommes et marchandises (notamment du vin, élaboré dans les vignes du Grésivaudan et ramené à Saint-Pierre-de-Chartreuse par le col du Coq).

L'amélioration des routes à la fin du 19<sup>ème</sup> s. et courant 20<sup>ème</sup> s. s'est faite au prix de travaux d'envergure ; le percement du tunnel reliant Saint-Pancrasse à Crolles, ou encore l'aménagement de la route du col du Coq ont permis le désenclavement de la commune.

Au sein même de Saint-Pancrasse, la desserte des secteurs habités se fait par petites ramifications depuis l'axe principal qui traverse le village entre Saint-Hilaire et le tunnel, puis aux abords des lacets qui, depuis le tunnel, grimpent vers le col du Coq.





La couverture végétale forestière est assez également répartie sur le territoire, laissant des espaces dégagés dans un périmètre large autour des zones habitées, plutôt occupés par des prairies et des champs (exploités ou non). La forêt, plus dense au bas des pentes escarpées de la Dent de Crolles, aux abords du col du Coq, ainsi qu'en bordure de falaise (rochers de Montour ; rochers du Luis), présente une composition mixte de feuillus et de résineux.

C'est également le long des cours d'eau que le couvert végétal s'épaissit, comme le long du ruisseau de la Gorgette ou près de la cascade de la Pisserotte.

Les espaces pâturés se situent aux alentours des hameaux mais aussi dans des zones plus éloignées, formant ponctuellement des prairies en étages plus élevés.

Les zones de cultures, aujourd'hui devenues rares, occupaient les replats du plateau, à proximité des groupements habités.

## Histoire et évolution de la commune

Dès la Préhistoire, le territoire est fréquenté par l'homme. En effet, des sites de plein air, situés au col du Coq et datant du Mésolithique et du Néolithique / Chalcolithique, ont été découverts (voir *infra*, § Archéologie).

Pour les époques de l'Antiquité (Bas-Empire) et du Haut Moyen Age, l'activité humaine a laissé des traces dans les vestiges de plusieurs foyers maçonnés, probablement des fours à chaux (voir *infra*, § Archéologie).

Pour le Moyen Age, la vie de Saint-Pancrasse, peu documentée, est surtout connue par des visites pastorales et des comptes-rendus de procès.

La paroisse est attestée et mentionnée dans le cartulaire de saint Hugues vers 1100.

Si celle-ci a été, en diverses périodes, associée à celle de Saint-Hilaire, elle est dans ce document signalée comme fonctionnant seule. Elle appartenait alors au prieuré de Saint-Martin-de-Miséral (Montbonnot), fondé à la fin du 11<sup>ème</sup> s. par l'évêque de Grenoble saint Hugues<sup>1</sup>.

A la fin du 13<sup>ème</sup> s., Saint-Hilaire et Saint-Pancrasse ne forme plus qu'une seule et même paroisse, dont la cure est fixée à Saint-Hilaire. C'est enfin dans la seconde moitié du 17<sup>ème</sup> s., au moment où l'église est reconstruite, que Saint-Pancrasse retrouve son indépendance<sup>2</sup>.

Après le Concordat (15 juillet 1801)<sup>3</sup>, les paroisses de Saint-Pancrasse et Saint-Hilaire sont à nouveau réunies (en 1804). L'église de Saint-Pancrasse devient succursale en 1838<sup>4</sup>.

Par ailleurs, pendant tout le Moyen Age, la vie du village est marquée par la présence de l'abbaye des Ayes<sup>5</sup>, qui possède sur le territoire de Saint-Pancrasse quelques propriétés, notamment l'alpage des Ayes sur le Roc d'Arguille. L'abbesse bénéficiait aussi

<sup>1</sup> Archéologie chez vous n°3, 1984, p. 23.

<sup>2</sup> GUIRIMAND, B., *Si les Petites Roches m'étaient contées*, éditions de Belledonne, Grenoble, rééd. 1997, p. 298.

<sup>3</sup> Acte signé entre les représentants du Pape Pie VII et de Bonaparte, par lequel la religion catholique est reconnue comme celle de la « majorité des Français » et qui donne le droit au chef de l'Etat de nommer les évêques.

<sup>4</sup> GUIRIMAND, B., *Si les Petites Roches m'étaient contées*, éditions de Belledonne, Grenoble, rééd. 1997, p. 303.

<sup>5</sup> Située à Crolles – moniales de l'ordre de Cîteaux.

de droits relatifs à des coupes de bois et de foin.

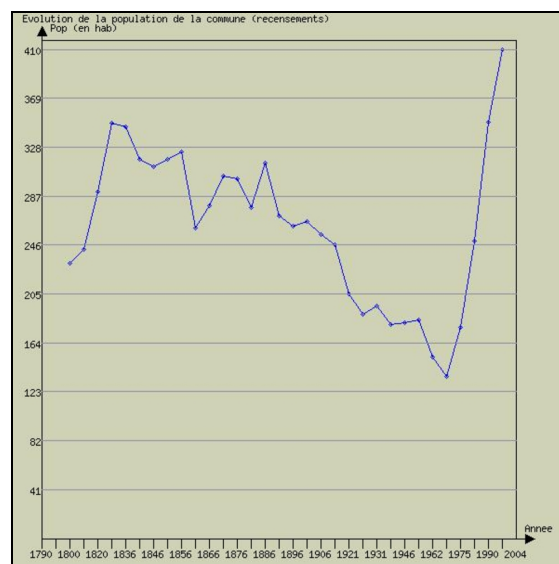
Les limites géographiques de la commune connaissent quelques modifications à la fin du 18<sup>ème</sup> s. et au début du 19<sup>ème</sup> s., avant d'être fixées définitivement telles que nous les connaissons aujourd'hui<sup>6</sup>.

- En 1790, le « hameau de Saint-Pancrasse » est rattaché à Saint-Hilaire pour former la commune de Saint-Hilaire-et-Saint-Pancrasse.
- En 1794, par arrêté du 16 Frimaire an III (6 décembre 1794), Saint-Pancrasse est rattaché à Crolles.
- Le hameau de Saint-Pancrasse en est détaché par arrêté du 9 Brumaire an X (31 octobre 1801).

Sur le plan démographique<sup>7</sup>, les statistiques anciennes révèlent la présence de 35 feux (familles) dans le village en 1709.

Entre 1790 et 1801, les chiffres prennent en compte le rattachement de la commune à Saint-Hilaire, puis à Crolles.

En 1801, Saint-Pancrasse compte 230 habitants et 347 en 1831, ce qui représente le pic de population de la commune au 19<sup>ème</sup> s., et qui n'a été dépassé dans la démographie contemporaine qu'au début des années 1990.



**Evolution démographique de Saint-Pancrasse d'après une étude de l'EHESS<sup>8</sup>**

<sup>6</sup> Paroisses et communes de France, Isère, CNRS, Paris, 1983, p. 559.

<sup>7</sup> Ibidem

<sup>8</sup> <http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/index.htm>

EHESS = Ecole de hautes études en sciences sociales.

Tout au long du 20<sup>ème</sup> s., on constate un mouvement de dépopulation régulier, passant de 261 habitants recensés en 1896 à 136 habitants en 1968. Depuis, la commune regagne peu à peu une population plus importante.

## Organisation du bâti

L'étude comparée des cadastres actuels et napoléonien (1833) et de la carte de Cassini<sup>9</sup> laisse apparaître une relative pérennité des lieux d'implantation. En revanche, certaines zones se sont peuplées au début du 19<sup>ème</sup> s. (la Reina, le Grand Pré...), d'autres se sont urbanisées à partir de la fin du 19<sup>ème</sup> s., et notamment au 20<sup>ème</sup> s., dans des espaces jusqu'alors réservés aux cultures. Pour les constructions les plus récentes (fin 20<sup>ème</sup> s.), on assiste de manière évidente à une standardisation des modèles architecturaux.

L'habitat se répartit en hameaux, tous situés le long d'un axe sud-ouest / nord-est, délimitant le tiers inférieur de la commune. Ils sont implantés à proximité des voies de communications (principale ou secondaire), et jamais loin d'un ruisseau, à l'exception du hameau du Baure.

Le tissu bâti ancien adopte au sein des hameaux un maillage plutôt aéré, laissant une indépendance à chaque bâtiment quelle que soit sa fonction, mais respectant une distance de proximité.

La trame révélée par l'urbanisation aux époques les plus récentes respecte sensiblement ce schéma, laissant toutefois des espaces plus importants entre les constructions.



***Saint-Pancrasse – maillage aéré aux abords des voies de communication : au premier plan la Reina et en seconde ligne le hameau de l'Eglise***

<sup>9</sup> Dressée par les géodésistes Cassini de Thury et son fils Jacques-Dominique entre 1760-1789.

### Les hameaux

La plupart des hameaux figurant sur le cadastre napoléonien se sont maintenus<sup>10</sup>, et le plus souvent agrandis. De nouvelles constructions sont venues au fil des ans s'agréger autour des bâtiments plus anciens. D'autres groupements bâtis se sont constitués à des époques récentes, comme la Reina. Encore au début du 19<sup>ème</sup> s., il ne s'agissait que d'un lieu-dit non bâti, occupé par des champs et quatre petites constructions implantées le long de l'ancien chemin menant de Saint-Pancrasse à Saint-Pierre-de-Chartreuse par le col du Coq. Dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> s., cette zone a commencé à être investie comme secteur d'habitat et a continué de se développer pendant tout le 20<sup>ème</sup> s.

De la même manière, les zones situées à proximité de l'église et du Tournoud se sont particulièrement urbanisées.

La majorité des hameaux ont adopté le nom de la famille qui habitait le lieu ; les autres groupements portent en général un toponyme. Ces toponymes révélant des caractéristiques géographiques ou le type d'occupation du sol ont persisté à Saint-Pancrasse, dans les lieux-dits comme le Baure (présence de bois ; dans une autre acception : peut désigner un sommet en longueur, une vire rocheuse) ou les Contamines (terre fertile, champ facile à cultiver)...



**Ensemble bâti, aujourd'hui disparu – extrait du cadastre de 1833**

Par ailleurs, certaines unités domestiques ont complètement disparu, comme celle signalée sous le nom de « domaine à Châtain Pierre »

<sup>10</sup> La légende locale rapporte qu'un premier village du Baure se trouvait un peu plus au nord de l'actuel et qu'il aurait été abandonné après une épidémie de peste. Cette affirmation n'a pas été vérifiée de façon certaine, mais ce type de « désertion » n'est pas impossible.

au lieu-dit les Contamines, non loin du hameau de l'Eglise.

### Les constructions isolées

En marge des hameaux ou sur les pentes escarpées de la Dent de Crolles, quelques bâtiments détachés des zones habitées animaient ponctuellement l'espace naturel. Il s'agit de petites granges à foin ou d'anciens haberts en alpages. Ces constructions ont en grande partie disparu ou sont dans un état de ruine avancé.

# Le patrimoine de Saint-Pancrasse

## Archéologie

Des sites préhistoriques de plein air, situés au col du Coq, ont été découverts par M. Malenfant en 1969 et 1971<sup>11</sup>. Ces gisements, datant du Mésolithique et du Néolithique / Chalcolithique, pourraient correspondre à des ateliers de taille de silex ; le matériel lithique y a été récolté en abondance, ainsi que de la céramique.

Des vestiges de foyers maçonnés, pouvant correspondre à des fours à chaux, ont été découverts fortuitement au lieu-dit « les Bellets » et porté à notre connaissance en 1977 par B. Guirimand. D'après l'analyse des charbons de bois, ils ont été utilisés entre 210 et 470 après J.-C.<sup>12</sup> ; ces fours seraient liés à l'exploitation d'éboulis calcaires environnants. Les recherches sur le site, limitées à des études sur des échantillons de charbon de bois, mériteraient d'être approfondies.

## Château

Au-dessus du hameau du Baure, par un chemin bien balisé, on accède au lieu-dit « Château Nardent ». Un promontoire rocheux, en limite de la commune de Saint-Nazaire-les-Eymes, dominant la vallée de l'Isère et le Grésivaudan, commémore peut-être ainsi par cette dénomination, l'existence passée d'un site fortifié ou d'un poste de défense.

Aucune documentation n'a été consultée pouvant corroborer cette hypothèse.

Une autre hypothèse pouvant expliquer cette dénomination est liée à l'existence passée d'une ancienne maison de la dauphine Marguerite de Bourgogne au Baure.

## Patrimoine religieux

### Église et presbytère<sup>13</sup>

Dès le Moyen Age, Saint-Pancrasse est doté d'une église, reversant chaque année une somme aux évêques de Grenoble. A la fin du 11<sup>ème</sup> s. et au tout début du 12<sup>ème</sup> s., Saint-Pancrasse existe en tant que paroisse<sup>14</sup> ; elle dépend du prieuré Saint-Martin de Miséré. Tout au long des époques suivantes, l'église est décrite comme une construction très modeste et mal entretenue, si bien qu'elle est reconstruite au cours du 17<sup>ème</sup> s. Lorsque Monseigneur le Camus s'y rend lors d'une visite pastorale en 1674, il trouve une église presque neuve, couverte d'un toit de chaume. Pour y accéder, il fallait emprunter deux petites portes, l'une réservée aux hommes, l'autre aux femmes.

Dans son état actuel, l'église résulte de travaux d'agrandissement et de transformations successives des années 1829 à 1860.

Un peu plus tard, en 1878, le presbytère fut également reconstruit près de l'église. L'ancien, qui n'était plus occupé depuis longtemps, fut réaménagé pour accueillir une école de garçons<sup>15</sup>.

Ce nouveau presbytère est bâti selon un plan rectangulaire, adoptant une allure massive et se développant en R+1. Il abrite aujourd'hui les locaux de la mairie.

### Cimetière

Il cerne l'église de Saint-Pancrasse, se développant tout autour de l'édifice cultuel, dans un espace clos de murs.

Contrairement à l'exemple de nombreux villages (comme son voisin Saint-Hilaire), Saint-Pancrasse a conservé une unité de lieu pour son cimetière et son église. La croix implantée actuellement dans l'enceinte du cimetière était précédemment placée devant l'église (avant l'élargissement de la route).

### Croix de chemin

Six croix ont été observées sur la commune. Elles ont été érigées, pour la plupart, au cours du 19<sup>ème</sup> s./début du 20<sup>ème</sup> s.<sup>16</sup>, soit à des carrefours, soit le long d'une voie de communication, lors de fêtes religieuses

<sup>11</sup> Dossiers internes service du Patrimoine du Conseil Général de l'Isère.

<sup>12</sup> COLLARDELLE, M., in *Archéologie chez vous* n°3, 1984, p. 23.

<sup>13</sup> ADI 4 E 427 / M 1. GUIRIMAND, B., 1997, pp. 298-299.  
<sup>14</sup> RD 2351.

<sup>15</sup> ADI 4 E 427 / M 1.

<sup>16</sup> La date la plus ancienne relevée est « 1836 » et la plus récente « 1944 », la majorité se situant à la fin du 19<sup>ème</sup> s.

(mission, fête de saint...). Véritables points de repères et marqueurs de l'espace rural, il est important de les préserver et de les maintenir en état.

La croix érigée au-dessus des haberts de Pravouta (non vue) joue ce rôle de repère dans le paysage, mais aussi de point limite entre les communes de Saint-Pierre-de-Chartreuse et de Saint-Pancrasse.

Certaines contiennent des informations, comme une date, une dédicace...

Les matériaux employés sont la pierre de taille (calcaire), la fonte moulée et la ferronnerie. Sur les six croix repérées, deux sont entièrement élaborées en pierre de taille, une présente un piédestal en pierre de taille et une croix en fonte moulée, une comporte un piédestal en pierre de taille et une croix en ferronnerie, et deux présentent un piédestal en pierre de taille et une croix mêlant la ferronnerie et la fonte moulée. Une seule croix utilise le bois (croix située au-dessus de Pravouta), mais il n'est pas rare que ce matériau ait existé pour des croix ayant été ensuite remplacées et réalisées en pierre ou en métal.

Une de ces croix présente un caractère monumental, par sa taille, sa situation et sa forme. D'origine certainement plus ancienne que toutes les autres croix recensées sur la commune, son socle sphérique comporte une inscription gravée en lettres gothiques, qui n'a malheureusement pas été déchiffrée.



*Croix monumentale en pierre de taille à Fontaine Froide*

#### **Statue**

Une statue monumentale de Notre-Dame de Lourdes, érigée en 1875, se trouve à l'intersection de la RD 30 et de l'ancien chemin de Saint-Pancrasse qui mène aux Meunières.

#### **Oratoire**

Un petit oratoire, indiqué par une croix sur la carte IGN au 1/25 000<sup>ème</sup> en aval de la RD 30 et en contrebas du hameau des Meunières, a aujourd'hui disparu.

Seule la marque de son emplacement est partiellement conservée dans un rocher (forme en plein cintre possédant encore un enduit et la trace de l'appui horizontal).

#### **Patrimoine public**

Le patrimoine public de Saint-Pancrasse se retrouve dans trois types d'architectures ou réalisations : école, monument aux morts et pont.

#### **Ecoles**

Saint-Pancrasse voit ouvrir en 1833 la première école du plateau des Petites-Roches. Elle est, à cette époque, abritée dans la cure. Un peu plus tard, en 1858, un habitant du village, Joseph Eyraud, cède des bâtiments lui appartenant pour accueillir une école de filles.

Dans ces deux écoles, l'enseignement prodigué est un enseignement religieux, dispensé par le curé ou par une religieuse.

Un projet de construction d'une nouvelle école est élaboré dans les années 1883-1885, dans l'idée d'un bâtiment réunissant la mairie et une école de garçons. Des plans et dessins sont conçus en 1885<sup>17</sup> pour établir la mairie-école sur un terrain situé à l'est de l'église (de l'autre côté du chemin) et désigné sur le cadastre de 1883 comme « champ des pauvres ».



*Projet de mairie-école de 1885 – ADI 4 E 421 / M 1*

<sup>17</sup> ADI 4 E 421 / M 1.

Ces dessins correspondent de manière fidèle à l'architecture de l'édifice, finalement réalisé en 1925 et toujours en place aujourd'hui.

#### *Ouvrages d'art*

En dépit des nombreux ruisseaux qui parcourent le territoire de Saint-Pancrasse, peu de ponts présentent un intérêt patrimonial. A noter tout de même, le pont qui franchit le ruisseau des Meunières, à proximité d'un ancien moulin. Son arche unique, clavée, s'appuie solidement sur les berges du cours d'eau et permet de ménager un accès entre les deux parties du hameau des Meunières.

#### *Monument aux morts*

Situé entre la mairie et l'église, il adopte un type assez courant, celui de l'obélisque, ici orné des trophées.

### **Artisanat – Industrie – Tourisme**

La commune de Saint-Pancrasse dispose de quelques ressources naturelles qui ont pu être exploitées dès le Moyen Age, notamment les ressources minérales. Grâce à ce capital naturel, des petites activités artisanales et industrielles ont pu s'implanter et faire vivre les familles du pays.

#### *Moulins à farine*

M. Bruno GUIRIMAND évoque dans son ouvrage sur les Petites-Roches l'existence d'un moulin du 14<sup>ème</sup> s. sur le torrent des Meunières, mais sans citer la source de cette indication.

D'après l'inventaire des moulins de 1809<sup>18</sup>, trois roues verticales sont dénombrées à cette époque sur la commune de Saint-Pancrasse et les meules utilisées proviennent du pays. Trois quintaux métriques<sup>19</sup> de farine par jour, soit 300 kg, peuvent être produits.

Vingt-cinq ans plus tard, en 1834, le cadastre napoléonien indique que le village était fort bien pourvu en moulins. En effet, la toponymie atteste une activité liée aux moulins à farine, notamment au hameau des Meunières. Ceci est confirmé à la consultation de la matrice de ce cadastre : pas moins de six moulins sont cités pour ce même lieu-dit, auxquels il faut

<sup>18</sup> ADI 7 S 1.

<sup>19</sup> L'arrêté du 13 brumaire an IX (4 novembre 1800) fixe un « quintal métrique » (symbole : **q**) à 100 kilogrammes. Il s'agit d'une unité obsolète depuis l'abandon des mesures dites usuelles en 1840. Il ne fait pas partie du Système International, mais il est encore utilisé, notamment pour les rendements agricoles.

ajouter une scierie qui semble avoir été précédemment un moulin (mention « moulin » biffée et remplacée par « scierie »)<sup>20</sup>.

#### *Scieries et tourneries*

Un des moulins du hameau des Meunières est signalé en 1834 comme scierie. Le même dispositif a donc permis la reconversion du bâtiment, passant de la fabrication de farine, au sciage du bois, mais les deux activités ont pu être concomitantes<sup>21</sup>.

Les bâtiments d'une ancienne scierie sont encore visibles au bord du ruisseau des Meunières, tout au sud de la commune, en amont du tunnel.

Grâce à la force hydraulique du torrent, parfois renforcée par l'utilisation de moteurs électriques aux époques plus récentes, ces scieries permettaient de débiter des planches et des bois d'œuvre.

A la fin du 19<sup>ème</sup> s., l'exploitation du bois crée de nombreux conflits en raison de pratiques abusives et clandestines de la part des différentes communautés des Petites-Roches, notamment aux abords du col du Coq où les bois exploités sur le territoire de Saint-Pierre-Chartreuse étaient ensuite acheminés par traînage à Saint-Pancrasse par un couloir<sup>22</sup>.

#### *Concassage*

En limite avec Saint-Hilaire, se trouvent les vestiges d'un ancien site de concassage de gravats, qui servait pour fournir un matériau nécessaire à la construction des établissements de soins de Saint-Hilaire.

#### *Carrières*

Sable, calcaire, tuf... Le sol de Saint-Pancrasse ne manque pas de richesses qui ont été exploitées à plus ou moins grande échelle selon les périodes et les besoins.

Des vestiges de fours à chaux datant du début du 3<sup>ème</sup> s. et du dernier tiers du 5<sup>ème</sup> s., trouvés aux Bellets, sont les premiers témoins de l'exploitation du calcaire dans le village. A des époques plus récentes, notamment au 19<sup>ème</sup> s., d'autres fours à chaux ont été établis de façon temporaire pour répondre à une nécessité ponctuelle de fabrication de chaux. C'est ainsi qu'à l'occasion de la construction du nouveau cimetière, une autorisation est donnée par la Direction générale des forêts de bâtir un four temporaire (en terre et en pierres sèches) au lieu-dit « le mas de la Frette », au

<sup>20</sup> ADI 6135 W 202.

<sup>21</sup> GUIRIMAND, B., 1997, p. 26.

<sup>22</sup> GUIRIMAND, B., 1997, p. 140.

bord du ruisseau du Bouchon. Ce four est détruit en 1870 à la fin des travaux<sup>23</sup>.

Par ailleurs, une exploitation souterraine de calcaire (galeries) existait entre 1909 et 1914 au bord du ruisseau des Fangeats en limite avec Saint-Hilaire, près du Bec Margain. Cette exploitation, concédée à des négociants de Crolles, permettait d'élaborer du ciment<sup>24</sup>.

Un autre type d'exploitation de la pierre (bloc erratique – gneiss) a été identifié par un habitant de Saint-Pancrasse et certifié par le Laboratoire de Recherches Historiques de Rhône-Alpes<sup>25</sup> : il s'agit d'une carrière de meules de moulins. En effet, des meules en cours de taille ou accidentées, dont les caractéristiques ont permis de les dater du Moyen Age, gisent dans une zone de forêt, dans les étages supérieurs de la commune. D'après l'inventaire des moulins de 1809<sup>26</sup>, les meules proviennent également « du pays », c'est-à-dire que leur extraction est locale.

Des carrières de tuf sont attestées par traces d'exploitation, notamment au-dessus des tunnels<sup>27</sup> dans la zone des rochers de Montour. Par ailleurs, la toponymie conserve la mémoire de cette exploitation : le chemin nommé « chemin de la Touvière » indique la présence de tuf (zone sud-est de Saint-Pancrasse, entre le tunnel et le Baure).

Au 19<sup>ème</sup> s., pour leurs besoins ponctuels, les habitants venaient extraire du sable dans le ruisseau de la Gorgette<sup>28</sup>.

#### *Ganterie*

Au cours du 19<sup>ème</sup> s. et du 20<sup>ème</sup> s., les maisons de ganterie grenobloises font travailler les habitants du massif. La confection des gants reste une activité mineure qui fournit aux familles un complément de revenu.

Les femmes de Saint-Pancrasse cousaient des gants à la maison, à partir de peaux qui leur étaient fournies par les maisons de gantiers et pelletiers de Grenoble.

#### *Hôtellerie et tourisme*

Quelques établissements d'hébergement touristique (auberge, hôtel) ont existé à Saint-Pancrasse au 19<sup>ème</sup> s. et d'autres se sont développés en lien avec la création de la petite station de ski du col du Coq. Des remontées mécaniques sont installées dans les années

1960 proposant ainsi une activité de ski sur un domaine restreint. La station n'est plus en fonction depuis 1995 et les aménagements existants se sont dégradés, laissant sur le site une image de friche touristique faisant actuellement l'objet de réflexion pour sa requalification.

Mais beaucoup plus tôt, au début du 20<sup>ème</sup> s., quelques auberges proposaient déjà le gîte et le couvert aux promeneurs et visiteurs de passage. Ces établissements d'accueil font aujourd'hui défaut, et, dans le cadre d'une diversification touristique, un projet d'hôtel sur la commune est à l'étude, qui permettrait de proposer une offre d'hébergement pour le tourisme de loisir et d'affaire<sup>29</sup>.

#### *Données générales sur les industries et commerces de Saint-Pancrasse<sup>30</sup> au début du 20<sup>ème</sup> s. :*

- *Alimentaire, commerces* : épiciers<sup>31</sup> (2 en 1900 et 3 en 1924) ; tabac (1 en 1924) ; marchands de bestiaux (2 en 1900, qui ne sont plus répertoriés en 1924) ; aubergistes (3 en 1900 et 4 en 1924).
- *Travail du bois* : marchand de bois (1 en 1900 et 1924) ; charpentier (1 en 1924) ; menuisiers (2 en 1924) ; scierie mécanique (1 en 1924).
- *Travail du métal* : charron (1 en 1924) ; maréchal-ferrant (1 en 1924).
- *Secteur du bâtiment* : entrepreneurs (1 en 1924).
- *Services* : service de téléphone (1 en 1924) ; garde forestier (1 en 1924) ; institutrice (1 en 1900 et 1924) ; receveur-buraliste (1 en 1924).

Pour l'agriculture, seulement sept agriculteurs (pour 261 habitants) sont déclarés à titre principal en 1900 et six en 1924 (pour 205 habitants).

<sup>23</sup> ADI 120 M 52 – dossier 920.

<sup>24</sup> GUIRIMAND, B., 1997, p. 183.

<sup>25</sup> LARHRA – UMR 5190.

<sup>26</sup> ADI 7 S 1.

<sup>27</sup> Ibidem

<sup>28</sup> ADI 6 S 3, n° 40 – Demande d'autorisation d'exploitation aux Ponts et Chaussées.

<sup>29</sup> BOURDAT, M., « La diversification de l'offre de loisir sur le Plateau des Petites Roches : quelle réalité, quels enjeux, quels projets ? », rapport de stage IUP Aménagement et Développement Territorial, Université Joseph Fourier, Grenoble, 2004, non publié, p. 59.

<sup>30</sup> D'après les annuaires officiels de l'Isère de 1900 et 1924 – ADI PER 933.

<sup>31</sup> D'après un témoignage oral recueilli en juin 2006, un hôtel-restaurant faisant également épicerie a fonctionné au bourg de Saint-Pancrasse jusque dans les années 1965, et, par ailleurs, des commerçants ambulants passaient régulièrement au village.



## Patrimoine rural

### - Les activités traditionnelles

L'activité agro-pastorale de Saint-Pancrasse, à l'instar de l'ensemble des Petites-Roches, était traditionnellement tournée vers l'élevage et un peu de culture de céréales, mais aussi dans la production de fourrage.

Aux 19<sup>ème</sup> s. et 20<sup>ème</sup> s., les revenus agricoles sont modestes et la plupart des foyers pratiquent une double activité avec un peu d'exploitation de bois et de charbonnage.

Courant 20<sup>ème</sup> s., la déprise agricole s'illustre par un déclin des terres cultivées. En revanche, l'élevage se développe et s'oriente vers le développement des vaches laitières, le lait récolté étant traité dans les coopératives fruitières du plateau, notamment à Saint-Hilaire.

Sur la commune, différentes d'activités agricoles sont représentées :

- les cultures céréalières (blé, seigle, avoine) occupaient la majorité des champs, fournissant la base de l'alimentation. Elles permettaient de couvrir les besoins en blé pour avoir de la farine, mais aussi de quoi alimenter les bêtes et couvrir les toits grâce à la récolte de paille de seigle (lorsque les couvertures étaient en chaume).

En parallèle, c'est la récolte du foin qui avait une grande importance dans la vie économique et rurale du pays. Fauché sur les terrains non accessibles aux bêtes, il était ensuite en grande partie descendu dans la vallée et embarqué sur l'Isère<sup>32</sup>. Cette activité, qui constituait un travail répandu au 19<sup>ème</sup> s., s'est éteinte (pour ce qui est de la vente) à partir des années 1920, les débouchés se faisant de plus en plus rares et l'utilisation de la traction animale se raréfiant avec le développement de la motorisation.

- l'élevage le plus important au Moyen Age et jusqu'au 18<sup>ème</sup> s. était l'élevage caprin et ovin. Mais les chèvres causant de nombreux dégâts, les propriétaires de troupeaux sont, au début du 18<sup>ème</sup> s., exhortés à les tenir hors des terrains des villages de Saint-Hilaire et de Saint-Pancrasse<sup>33</sup>. L'élevage ovin et bovin a pris alors une place de plus en plus importante.

<sup>32</sup> GUIRIMAND, B., 1997, pp. 169-171.

<sup>33</sup> GUIRIMAND, B., 1997, p. 164 et notes 44 à 46.

Déjà au Moyen Age, le fromage des alpages des Petites-Roches était fort apprécié et constituait même un moyen de paiement pour « droit de pâquage<sup>34</sup> », mais la production laitière a pris plus d'ampleur à partir de la fin du 19<sup>ème</sup> s., lorsque les villages de Saint-Hilaire et de Saint-Bernard se sont dotés de coopératives fruitières. Le lait récolté dans les fermes des villages du plateau était alors traité dans ces fruitières.

Même si c'est l'élevage de petits bétails qui a longtemps dominé, les habitants possédaient toujours au moins une ou deux vaches pour les besoins alimentaires et agricoles de la famille<sup>35</sup>.

Par ailleurs, il existait une pratique, dite de la « commende »<sup>36</sup>, qui consistait à prendre soin de bêtes qu'on confiait aux gens du plateau contre rémunération. En outre, à partir de la Révolution, les communes ont mis en location une partie de leurs terres à des gens de la vallée. Ces pratiques fournissaient aux habitants du plateau des Petites-Roches de précieuses sources de revenus complémentaires.

- l'exploitation des forêts a occupé une part significative de l'activité agricole depuis le Moyen Age.

Certains bois ont été exploités pour le charbonnage. Cette activité est attestée dès le 13<sup>ème</sup> s. dans le secteur des Petites-Roches : en 1278, les religieuses de l'abbaye des Ayes albergent des terres aux habitants de Saint-Pancrasse, les autorisant à charbonner dans la combe de la Reine<sup>37</sup>. Plus tard, au 19<sup>ème</sup> s., le registre des délibérations municipales de 1831 indique que 167 hectares de bois communaux produisent plus de 1000 quintaux de charbon, dont une partie est descendue dans la vallée pour être transportée par voie fluviale sur l'Isère<sup>38</sup>. Cette activité semble avoir été aussi importante que sur certaines communes du Balcon sud (Proveysieux, Le Sappey-en-Chartreuse et Sarcenas).

Outre le charbonnage, le bûcheronnage a également été pratiqué. Les grumes, au départ transportées par des bœufs, puis par des câbles aériens, sont transformées dans des scieries locales ou acheminées dans la vallée pour être chargées sur des embarcations sur

<sup>34</sup> RD 15277.

<sup>35</sup> Témoignage oral d'un habitant de Saint-Pancrasse, recueilli en juin 2006.

<sup>36</sup> GUIRIMAND, B., 1997, p. 165 et note 52.

<sup>37</sup> GUIRIMAND, B., 1997, p. 157 – ADI Inv 278, f° 48.

<sup>38</sup> GUIRIMAND, B., 1997, p. 158.

l'Isère. Des fagots de bois étaient également confectionnés<sup>39</sup>.

A partir de la fin du 19<sup>ème</sup> s. (autour de 1880), les massifs montagneux de l'Isère, et celui de Chartreuse notamment, accueillirent de la main d'œuvre italienne, pour réaliser les travaux de charbonnage et de bûcheronnage, faute de main d'œuvre locale. C'était particulièrement le cas des gens de la région de Bergame et de Venise, dont le savoir-faire en la matière était réputé<sup>40</sup>. En Chartreuse, dans les années 1940, les bûcherons italiens étaient surtout des bergamasques, alors que les charbonniers venaient plutôt de la Vénétie<sup>41</sup>.

Lors de la fabrication de charbon par les Italiens (avril à octobre), les charbonniers vivaient dans des cabanes et des habitations précaires à l'écart du village, en forêt. Il s'agit d'abord d'une immigration saisonnière, et peu à peu, certaines familles italiennes se sont définitivement établies dans le massif.

- La culture de la vigne était une activité supplémentaire qui faisait partie de la vie des habitants de Saint-Pancrasse, et des Petites-Roches en général. La plupart possédaient une parcelle de vigne et un cellier sur les pentes de Bernin ou de Crolles. Il s'agissait alors d'une culture destinée à une production de vin pour la consommation familiale et non pour en faire commerce.

- Concernant les cultures potagères, la pomme de terre a pris une place de plus en plus importante dans les jardins à partir de la période révolutionnaire, portant alors le nom de « truffes ». Auparavant, les lentilles et les haricots étaient plus largement cultivés<sup>42</sup>. Quelques arbres fruitiers animaient également les terrains aux abords des habitations.

- D'autres activités aujourd'hui disparues participaient de la vie rurale des 18<sup>ème</sup> s. et 19<sup>ème</sup> s. En effet, chaque famille cultivait une petite surface de chanvre, afin d'obtenir de

quoi tisser de la toile ou faire des cordages, et élevait des vers à soie, grâce à quelques plantations de mûriers<sup>43</sup>.

#### - Le bâti : volume, implantation, typologies

En raison de la prédominance des constructions et des rénovations récentes, l'architecture rurale traditionnelle est assez peu conservée à Saint-Pancrasse. Cependant, quelques témoins peuvent encore être observés, révélant des modes de vie et des modes d'habiter ruraux propres à ce balcon oriental de Chartreuse.

#### *Maisons rurales*

Deux types de maisons sont ici représentés : la maison de type dissocié, traditionnellement dominante, mais peu conservée aujourd'hui dans ses formes d'origine, et la maison de type unitaire, très minoritaire.

##### ▪ Type dissocié

Le type dissocié se caractérise par un ensemble de bâtiments indépendants, organisés autour d'un espace ouvert, ayant chacun une fonction spécifique : le logis pour les hommes et la grange-étable pour abriter animaux et matériel.

Le logis, de plan rectangulaire ou massé (proche du carré), est couvert d'un toit à quatre pans. Les logis les plus anciens repérés présentent des caractéristiques du 18<sup>ème</sup> s. (linteau délardé), la datation étant parfois confirmée par un chronogramme incisé sur un linteau. Ces logis présentent alors un accès par un escalier extérieur droit, en pierre, ménagé le long de la façade et tenu par un mur d'échiffre. La partie habitable occupe le premier étage du bâtiment, le rez-de-chaussée abritant une cave et une remise.

Les dépendances, autonomes, sont bâties selon un plan rectangulaire, plus étiré que celui du logis : elles peuvent abriter une double grange-étable et un abri pour le cochon. Parfois, la dépassée de toiture devient très importante en avant des accès principaux (situés en mur-pignon). Cela ménage un espace couvert supplémentaire permettant de circuler à l'abri des intempéries. Le fenil occupe l'espace qui surmonte l'étable, sous le toit à deux pans.

Les granges-étables adoptent à Saint-Pancrasse, et dans le secteur des Petites-

<sup>39</sup> Collectif, *Carbonai e boscaioli. L'emigrazione bergamasca sulle Alpi occidentali dal diciannovesimo al ventesimo secolo*, Centro Stuci Valle Imagna, Bergame, 2005, pp. 172-173.

<sup>40</sup> Collectif, *Carbonai e boscaioli. L'emigrazione bergamasca sulle Alpi occidentali dal diciannovesimo al ventesimo secolo*, Centro Stuci Valle Imagna, Bergame, 2005, p. 138.

<sup>41</sup> Collectif, *Carbonai e boscaioli. L'emigrazione bergamasca sulle Alpi occidentali dal diciannovesimo al ventesimo secolo*, Centro Stuci Valle Imagna, Bergame, 2005, p. 174 et note 50.

<sup>42</sup> GUIRIMAND, B., 1997, p. 177.

<sup>43</sup> GUIRIMAND, B., 1997, p. 177 et note 90.

Roches en général, une typologie particulière au plateau : les accès sont le plus souvent percés dans le mur-pignon aval et une partie hangar (avec accès traversants) est ménagée dans la partie amont du bâtiment, à l'opposé des accès (mais moins systématiquement qu'à Saint-Hilaire).

- Type unitaire

Dans le type unitaire, l'unité domestique regroupe les fonctions d'habitat et de dépendances agricoles dans un même bâtiment en longueur. Les fonctions restent bien séparées (pas de communication intérieure entre le logis et la grange-étable), mais disposées côte à côte. Dans ce cas, si le terrain est en pente, le logis est le plus souvent placé en haut de pente.

Ce modèle d'organisation domestique est très minoritaire à Saint-Pancrasse, et, lorsqu'il existe, il concerne principalement des constructions plus récentes<sup>44</sup> que celles du type dissocié. Les données cadastrales de 1833 montrent que la grande majorité des unités domestiques présentes à l'époque adoptait le type dissocié.

Quel que soit le type de la maison rurale, Le logis est généralement constitué d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un comble. Les percements sont soit déterminés par la voie, soit par l'exposition.

#### *Granges-étables*

Quelques granges-étables implantées à l'écart des groupements parsemaient les prairies en moyenne altitude. Elles étaient principalement situées dans la partie ouest de la commune, au-dessus des hameaux du Baure ou du Neyroud.



**Grange en écart, en amont du Baure**

<sup>44</sup> Seconde moitié du 19<sup>ème</sup> s. ou début 20<sup>ème</sup> s.

Ces bâtiments autonomes sont composés des parties constituantes traditionnelles, comme pour les dépendances associées au logis : grange, étable et fenil. Les accès (une porte grangère large et une porte d'étable plus étroite) sont généralement percés en mur-pignon et en bas de pente, parfois protégés par une dépassée de toiture.

La porte grangère, contrairement à la majorité des granges en Chartreuse, n'est pas toujours plus grande en hauteur que celle de l'étable ; l'accès de l'étable lui-même est relativement étroit, probablement en raison de la dominance pendant très longtemps des troupeaux de petit bétail.

#### *Fours à pain*

Les fours à pains ont longtemps constitué des éléments de première importance dans la vie quotidienne des populations rurales. A Saint-Pancrasse, ils sont essentiellement privés, à l'usage de la famille, avec parfois des droits accordés aux foyers voisins.

Le four à pain, indépendant, est placé à proximité d'une habitation ; très exceptionnellement, on en trouve dans le logis.

La plupart sont abrités dans un petit bâtiment maçonné, couvert d'un toit à deux pans, dont l'accès se fait par le mur-pignon largement ouvert. Plus rarement, le bâtiment du four est fermé par une porte (ex : un four au Neyroud).



**Brasière en matériau réfractaire au Tournoud**

Ces fours présentent une brasière et un autel en pierre de taille (molasse) ou en terre réfractaire ; une simple tôle amovible ferme la bouche du four. La permanence est l'absence de hotte pour les fours ouverts (seul le four fermé du Neyroud possède une hotte pour l'évacuation des fumées). Le plus souvent, une dalle horizontale débordante, placée au-dessus de la brasière, ou un dispositif d'avant-

voûte, protège simplement la charpente des retours de flammes.

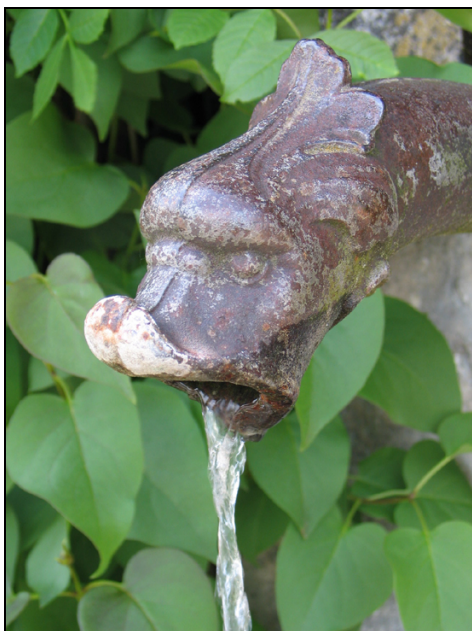
Hormis la cuisson du pain, qui avait traditionnellement lieu toutes les trois semaines environ, le four permettait également de cuire des gratins, des pâtisseries, mais aussi de faire sécher des fruits, comme les prunes pour faire des pruneaux.

#### Fontaines

L'alimentation en eau des maisons se faisait autrefois par des fontaines publiques ou parfois privées, approvisionnées par des captages de sources. Chaque hameau possédait sa fontaine, fournissant ainsi de l'eau pour les besoins domestiques (consommation, ménage, lessive...), mais aussi pour abreuver les bêtes.

Peu d'entre elles ont été conservées : souvent placées en bordure de route ou de chemin, elles ont été fréquemment les premières victimes de l'élargissement de ces voies.

Le modèle de fontaine le plus répandu se compose d'un bassin, parfois double, en pierre de taille (dalles calcaires assemblées), ou en béton, et d'un triomphe de type pilier ou borne, pouvant présenter un dauphin sculpté (tête de poisson à base finement décorée – un exemplaire conservé au hameau du Neyroud).



Dauphin d'une fontaine à Fontaine Froide

#### Travail à ferrer

Cet élément n'a pas été repéré à Saint-Pancrasse, malgré la présence d'un maréchal-ferrant dans le village dans les années 1920.

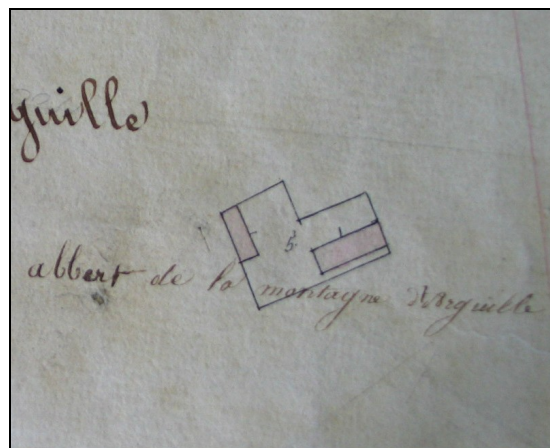
Ce dispositif, traditionnellement composé d'un assemblage de poteaux de bois verticaux et horizontaux, permettait de maintenir les bêtes (bœufs, chevaux...) pour les ferrer ou les soigner.

#### Haberts

Le habert sert d'hébergement temporaire au berger qui conduit les troupeaux sur les alpages à la période d'estive. Les fromages sont généralement fabriqués sur place, grâce au lait récolté.

Les ruines du habert des Ayes se situent sur les pentes sud de la Dent de Crolles et à courte distance du col du Coq.

Autrefois composé de deux bâtiments (début 19<sup>ème</sup> s.), il n'en reste aujourd'hui qu'un seul, en ruine.



Habert des Ayes – extrait du cadastre de 1833

Une description détaillée<sup>45</sup> de l'état au 18<sup>ème</sup> s. de cette possession de l'abbaye des Ayes montre qu'il s'agissait d'un ensemble bien plus étendu.

Les murs étaient alors montés en maçonnerie liée au mortier de chaux et de sable, le toit couvert d'essendoles. On pénétrait dans la laiterie par un portail en pierre de taille. Une cloison de bois isolait la laiterie de la pièce à vivre du berger, sommairement meublée (deux lits, une table et un prie-dieu) et éclairée de deux « larmiers ». Depuis cette pièce de repos, on accède à un « cabinet pour la laiterie », fermé par des planches de bois et éclairé par cinq petits jours : c'est là qu'étaient réservés les seaux de lait. Du fond de la laiterie, on pénétrait dans la cave où étaient conservés les fromages élaborés sur place.

<sup>45</sup> GUIRIMAND, B., 1997, pp. 159-160 et note 25 (ADI 12 H 20 – inventaire 2 nov. 1743 – art. 96). ADI 12 H 20 – inventaire du 23 nov. 1759 – art. 163 à 213.

De part et d'autre du habert, se trouvaient deux « écuries » : l'une pour les veaux au nord, l'autre pour les cochons à l'est. Devant, cet ensemble, s'élevait une grange-étable pour le foin et les bêtes, bâtie en pierres sèches (au nord) et en bois, et dont le toit était couvert d'essendoles.

Non loin de là, sur la commune voisine, l'alpage accueillait un autre habert, celui de Pravouta, qui sert aujourd'hui de refuge ouvert pour les randonneurs.

#### - Les matériaux

##### *Maçonneries*

Les maçonneries sont généralement montées en moellons (calcaire, molasse), hourdés au mortier de chaux. Pierres de taille et blocs équarris (calcaire) sont utilisés en chaînes d'angle et en encadrements des baies. Rare, l'utilisation de la brique est spécifique à certains accessoires de l'habitat : fonds de placard, conduits de cheminée... Les murs étaient traditionnellement recouverts d'un enduit à la chaux, parfois décoré, afin de les protéger (essentiellement ceux à fonction d'habitation).

Le bois, hormis son usage en charpente, est le plus souvent utilisé en bardage dans les constructions à usage agricole. Employé pour fermer le fenil surmontant les granges-étables, au niveau des pignons, le bardage permet de ventiler l'espace et limite les risques de fermentation du foin.

##### *Toitures*

Les toitures, le plus souvent à forte pente, sont de deux types.

#### ▪ Toit à quatre pans

Ce mode de couverture, aujourd'hui minoritaire à Saint-Pancrasse, est observé sur quelques maisons d'habitation traditionnelles, présentant un faîtage plutôt court (toit en pavillon) et une forte pente (déterminée par la pose du chaume en couverture). Mais ce toit peut également présenter deux longs pans et deux croupes sur les maisons rurales de type unitaire. Ce cas de figure est rare à Saint-Pancrasse ou très peu conservé – une ancienne maison rurale de la seconde moitié 19<sup>ème</sup> s., non loin de l'église en direction de la Reina, présente ce type de toit ; la pente faible du toit indique que le chaume n'était déjà plus le matériau de couverture prévu pour ce bâtiment.

#### ▪ Toit à deux pans

C'est le mode de couverture le plus répandu, adopté pour les granges-étables, mais aussi pour les fours à pain et les logis, notamment ceux présentant des caractéristiques du 18<sup>ème</sup> s.

Une dépassée de toiture pouvant être importante protège les accès des granges-étables.

Pour les bâtiments construits dans la pente (ce qui est le cas de presque tous les bâtiments), qu'il s'agisse de dépendances ou d'habitat, la ligne de faîtage du toit est parallèle à la pente du terrain.

Les matériaux de couvertures observés sur les bâtiments (habitations ou dépendances) sont ceux qui ont remplacé les matériaux traditionnels : on trouve essentiellement aujourd'hui du fibre-ciment (éternit) ou de la tôle, matériaux peu coûteux et faciles à poser. Parfois, la tuile mécanique est employée sur une grange ou sur un four à pain.

##### *Encadrements et décors*

#### ▪ Ouvertures

Les percements des corps de logis sont rectangulaires et verticaux. Les encadrements sont pour la plupart en pierre de taille (calcaire ou molasse), couverts d'un linteau monolithe. Encadrements moulurés et linteaux délardés ou en accolade sont plus rares. Sur les logis anciens les plus modestes, il n'était pas rare d'utiliser le bois en encadrement de fenêtres.

Les accès aux dépendances sont de deux types : la porte grangère a une proportion de rectangle vertical, tandis que celle ouvrant sur l'étable a une proportion plus proche du carré.

Les tailles de ces ouvertures peuvent être de même importance, mais la porte grangère est souvent plus haute et plus large. Les encadrements sont en bois, en pierre de taille calcaire ou mixtes (piédroit en pierre de taille calcaire/linteau en bois).

#### ▪ Décors

Sur certains enduits de façade, chaînes d'angle et encadrements d'ouvertures sont soulignés par un badigeon coloré (simple bande ou harpage).

Par ailleurs, des linteaux de portes de maison comportent parfois des indications de date et plus rarement des décors plus élaborés. On peut en observer un bel exemple au hameau du Neyroud : un linteau en accolade est sculpté de ciseaux de tailleurs de textile, indiquant peut-être la profession de l'occupant

du lieu ou la présence d'un atelier d'artisan (tailleur d'habits...).



Décor sculpté sur un linteau, rappelant un symbole d'un artisan, au Neyroud

## Bibliographie

### *Abréviations employées :*

ADI, Archives Départementales de l'Isère  
RD, Regeste Dauphinois

*Archéologie chez vous n°3*, Conservation du Patrimoine de l'Isère, 1984.

BLACHE, J., *Les massifs de la Grande Chartreuse et du Vercors. Etude Géographique*, Marseille, Laffite Reprints, 1978, 2 tomes.

CHEVALIER, U., *Regeste Dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné des origines chrétiennes à l'année 1349*, Valence, Imp. Valentinoise, 7 vol., 1913-1926.

GUIRIMAND, B., *Si les Petites Roches m'étaient contées*, éditions de Belledonne, Grenoble, rééd. 1997.

MARION, J., *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble, dits cartulaires de saint Hugues*, Paris, Imp. Nationale, 1869.

Collectif, *Carbonai e boscaioli. L'emigrazione bergamasca sulle Alpi occidentali dal diciannovesimo al ventesimo secolo*, Centro Stuci Valle Imagna, Bergame, 2005.

## Le patrimoine de Saint-Pancrasse en quelques sites

### *Patrimoine religieux*

- Croix [AC- 406], Fontaine Froide
- Croix [AC-253], le Grand Pré
- Croix [AE-dp], Meunières
- Eglise [AD-35], l'Eglise
- Vierge [AE-dp], Meunières

### *Patrimoine public*

- Ecole [AC-254], le Grand Pré
- Fontaine [AC-dp], Fontaine Froide
- Fontaine [AC-dp], le Neyroud
- Monument aux morts [AD-37], l'Eglise
- Pont [AE-dp], les Meunières

### *Patrimoine industriel*

- Carrière de meules, Chaumeilles (la Combe de la Reine)
- Nombreux anciens moulins au sud du village, au hameau des Meunières, dont des éléments sont peut-être encore visibles dans les bâtiments actuels.

### *Patrimoine rural*

- Four à pain [AE-570], le Baure
- Four à pain [AC-456], Fontaine Froide
- Grange-étable [AE-27], le Baure
- Grange-étable [AE-16], Dessus le Baure
- Grange-étable [AC-454], le Tournoud
- Grange-étable [AC-179], le Tournoud
- Maison rurale [AD-49], Jacquetière et les Rivaux

## Les sites menacés

Éléments nécessitant une intervention rapide pour leur sauvegarde :

- Maison rurale du 18<sup>ème</sup> s. [AD-49] Jacquetière et les Rivaux

